

Pb de méthodologie en histoire du droit

Par **alexia_b**, le **05/11/2011** à **15:10**

Bonjour !

Je suis en 1ère année, et je viens de revenir de mon td d'intro historique au droit. Je viens d'avoir un 4 en dissertation, et la semaine dernière un 2 en commentaire ... Je n'arrive absolument pas à traiter les sujets, alors qu'en droit privé et droit constitutionnel j'ai plus de facilités. J'ai fait un bac ES, avec beaucoup d'histoire donc, et j'ai eu 4 à mon bac dans cette matière ! Les dates me sortent par les yeux, les Empereurs idem. Je n'arrive pas à m'investir dans cette matière. Je me doute bien que cela constitue un véritable problème mais je ne sais pas comment y remédier, et j'ai peur de louper mon partiel d'histoire du droit, en ainsi, me planter ma moyenne de partiel.

Des conseils SVP !

Par **bulle**, le **06/11/2011** à **08:57**

Bonjour,

N'hésitez pas à consulter la rubrique "méthodologie" sur notre forum pour vous aider car je pense que c'est votre problème principal.

<http://www.juristudiant.com/forum/methodologie-f35.html>

N'hésitez pas non plus à poster vos plans développés afin que nous puissions vous aider dans votre réflexion.

Par **alexia_b**, le **08/11/2011** à **19:36**

Merci pour ces réponses.

Justement, à propos de mes erreurs c'est que je ne cerne pas assez bien le sujet, et du coup c'est hors sujet: mauvaise note assurée ! C'est vraiment frustrant de passer du temps à faire un devoir, penser avoir des idées convenables et se retrouver avec un 2 ... Lundi j'ai une colle qui compte pour mon partiel, donc je suis à fond dans la matière. Je découvre le stress. Que se soit pour mon bac, pour mon permis ou tout autre événement important je savais me maîtriser, mais là et bah c'est autre chose ! Avoir des amis dans la même galère que moi en TD, ça aide et ça remotive, après tout ce n'est qu'une note compensable par d'autres matières !

Par **marianne76**, le **08/11/2011** à **23:15**

C'est en forgeant qu'on devient forgeron[smile3]

Par **Camille**, le **09/11/2011** à **10:36**

Bonjour,

C'est surtout que...

[citation]Les dates me sortent par les yeux, les Empereurs idem. Je n'arrive pas à m'investir dans cette matière.

[/citation]

à partir de là, je ne vois pas trop bien comment on pourrait vous aider.

Mais, c'est presque curieux, cette absence de démarche (encore que j'ai toujours pensé que l'Histoire était plutôt un *"plaisir de vieux"*...)

Parce qu'il me semble qu'une des premières questions qu'on se pose quand on aborde ses premiers textes sur le droit, ce serait quelque chose du genre :

"Mais, qu'est-ce que c'est que ce charabia ?

Comment peuvent-ils écrire de telles [barre]c...[/barre] [barre]ân...[/barre] [s]bêtises[/s] ?

[s]C'est-y pas Dieu croyab' !!! Mais comment a-t-on pu en arriver là ???[/s]"

Ben justement, c'est l'étude de l'histoire du droit qui commence à apporter des réponses à cette délicate question...

[smile16]

Par **Camille**, le **09/11/2011** à **12:43**

Bjr,

Pourquoi pas ? Si vous savez expliquer l'expression...

Et non pas...

[citation]

Ben, c'est Camille qui l'a dit sur le forum de Juristudiant !!!

[/citation]

[smile16]